



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ARC TENUE LE 4 JUIN 1996  
À 19H30 AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Denis Blanchette  
Jean-Marc Charbonneau  
Claire Huot  
Serge Lachance  
Carole Paré

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

**1.º MOT DE BIENVENUE**

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres et mentionne que Pierre Bédard sera absent.

**2.º LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 JUIN 1996**

Des ajouts seront apportés au point 4. Suivi du compte rendu – • Nom des secteurs • Zone verte; de même qu'au point 13. Autres sujets – • Lotomatic • Démission de Denis Blanchette • Activités. L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Carole Paré et secondée par Denis Blanchette.

**3.º LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 2 AVRIL 1996**

L'approbation du compte rendu de la réunion du 2 avril 1996 est proposée par Denis Blanchette et secondée par Claire Huot.

**4.º SUIVI DU COMPTE RENDU DU 2 AVRIL 1996**

**Sûreté du Québec**

Aucune réponse ne nous est parvenue de la Sûreté du Québec. Un rappel au nouveau ministre de la Sécurité publique, M. Robert Perreault, sera effectué.

**Coupe de bois**

Un projet de lettre à la ministre a été préparé et sera expédié sous peu.

Une visite est prévue avec Claude Savard le samedi 22 juin 1996 afin de constater les conséquences du déboisement effectué l'automne dernier. Une demande sera placée auprès de Maurice Labrecque afin qu'il se joigne au groupe pour cette visite.

## **Bateau à moteur**

M. Serge Deraspe a transmis un document faisant état des pourparlers et des démarches déjà entreprises dans ce dossier.

Il est suggéré de tenir un sondage. Les membres qui aimeraient y voir apparaître certaines questions sont priés de les transmettre d'ici le 18 juin 1996. Une compilation sera faite par la suite et ce dossier sera discuté lors d'une prochaine rencontre.

## **Zone verte**

Une copie de la documentation reçue de Denis Falardeau est remise aux membres pour information.

## **Nom des secteurs**

Une demande a été faite à la municipalité en ce sens dans une lettre adressée à M. Roger Gendron le 8 mai 1996

## **5.º LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 7 MAI 1996**

L'approbation du compte rendu de la réunion du 7 mai 1996 est proposée par Jean-Marc Charbonneau et secondée par Claire Huot.

## **6.º PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Un montant de 1 446 \$ apparaît en date du 4 juin. Un autre dépôt de 135 \$ a, par la suite, été effectué : 10 \$ - cotisation du 4152; 50 \$ - Dépanneur du Lac Blanc; 75 \$ - Marché Richelieu.

## **7.º RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ARTICLE 4.5**

Dorénavant, chaque membre devra aviser de sa présence ou de son absence aux réunions dans le but d'éviter un nombre insuffisant de participants et ce, le jeudi précédant la réunion. Il est décidé à l'unanimité de ne pas modifier l'article 4.5 des Règlements généraux et de maintenir le quorum actuel.

## **8.º DEVENIR PROPRIÉTAIRE**

Une lettre de Denis Laganière datée du 14 mai et reçue le ou vers le 23 mai informait du refus du MRN de procéder à la vente des terrains compte tenu que ce dernier avait entrepris des démarches auprès des MRC pour la délégation de gestion de la villégiature et de territoire sur les terres publiques.

Un premier contact sera fait auprès du préfet de la MRC de Portneuf faisant connaître :

- les buts et objectifs de l'ARC : environnement (bateau à moteur, coupe de bois ...)
- son désir de devenir propriétaire des terrains

Une rencontre avec le directeur régional, Guy Bouchard, sera demandée copie de cette correspondance sera adressée à la MRC.

## 9.° L'ÉCHO DU CARILLON

L'édition de juin-juillet est en préparation; les articles sont requis pour la semaine prochaine.

## 10.° CORRESPONDANCE AU MAIRE

S'il n'y a pas réponse d'ici quelques jours, un rappel sera effectué.

## 11.° RAPPORT DU PRÉSIDENT

**Rechargement dans le chemin** – après avoir parlé avec le contremaître, France Hardy, il y aura rechargement dans le chemin; plus tard au cours de l'été, la côte de la marina sera réparée.

**Dépanneur Lac Blanc** – étant donné qu'il y avait eu entente l'an dernier avec ce commanditaire un montant de 50 \$ a été accepté pour parution de la carte d'affaire dans l'Écho du Carillon.

**Résolution 92/96** — Accord de principe de la Municipalité de Saint-Ubalde à la vente des terrains de villégiature au lac Carillon sous certaines conditions.

**Résolution 93/96** — Avis de la présentation lors d'une session ultérieure du conseil d'un règlement régissant l'activité camping au lac Carillon.

**Feu à clef ouvert** — Les mêmes normes que l'an passé s'appliquent.

**La Maison Denis** — Un nouvel établissement auberge-restaurant fait son apparition sur la rue St-Paul; la prochaine assemblée générale pourra peut-être se tenir à cet endroit.

## 12.° APPROBATION DES DÉPENSES

63,52 \$	papeterie
37,52 \$ + 0,85 \$	timbres
18,86 \$	interurbain
10,03 \$	photocopie

Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et adopté à l'unanimité d'accepter ces dépenses de l'ordre de 130,81 \$.

## 13.° AUTRES SUJETS

- **Lotomatic**

Jean-Marc Charbonneau propose d'inscrire l'ARC à titre d'organisme accrédité sur un bulletin de Lotomatic composé de personnes dans son milieu de travail et d'obtenir l'accréditation de l'ARC auprès de Loto-Québec. Adopté à l'unanimité.

- **Démission de Denis Blanchette**

Denis nous informe de sa démission du conseil d'administration compte tenu de la mise en vente de son chalet, sa participation suscite moins d'intérêt.

Il est proposé par Carole Paré et appuyé à l'unanimité de confier la responsabilité de la trésorerie à Pierre Bédard. Celui-ci sera contacté afin de connaître sa décision; Denis sera donc présent lors de la prochaine rencontre afin de confier les livres. Il faudra prévoir un changement de signataire auprès de la Caisse populaire de même qu'un extrait du procès-verbal à leur transmettre.

Une motion de félicitations pour le travail accompli est adressée à M. Denis Blanchette.

- **Activités**

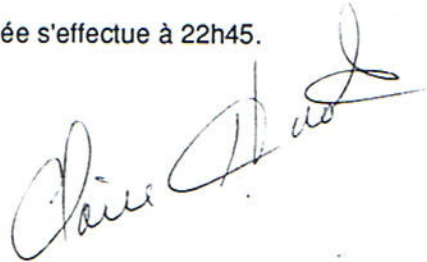
Des discussions seront entreprises afin de faire organiser au moins une activité durant l'été.

#### **14.° PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre est fixée au 9 juillet à 19h30, le tout sujet à confirmation.

#### **15.° LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée s'effectue à 22h45.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pierre Bédard", is written diagonally across the page.